

L'AGEDEN, VOTRE PARTENAIRE ÉNERGIE-CLIMAT

QUI SOMMES-NOUS ?



L'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) est une association loi 1901 à but non-lucratif dont le cœur de métier est l'**accompagnement technique dans le domaine de l'énergie** :

- ▼ performance des bâtiments et rénovation énergétique,
- ▼ efficacité énergétique,
- ▼ production d'énergie renouvelable.

L'AGEDEN est également engagée dans le **développement de la sobriété énergétique** avec un panel d'actions spécifiques.

Enfin, l'AGEDEN se positionne pour que la transition énergétique se concrétise aussi sur les **thématiques essentielles** que sont la mobilité, l'économie circulaire, l'alimentation, etc. et développe **sa propre méthode afin de massifier son action**, en lien avec des relais locaux.

Créée en 1977, l'AGEDEN est membre du réseau national créé par l'ADEME pour la promotion de l'efficacité énergétique et le conseil info énergie.

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION

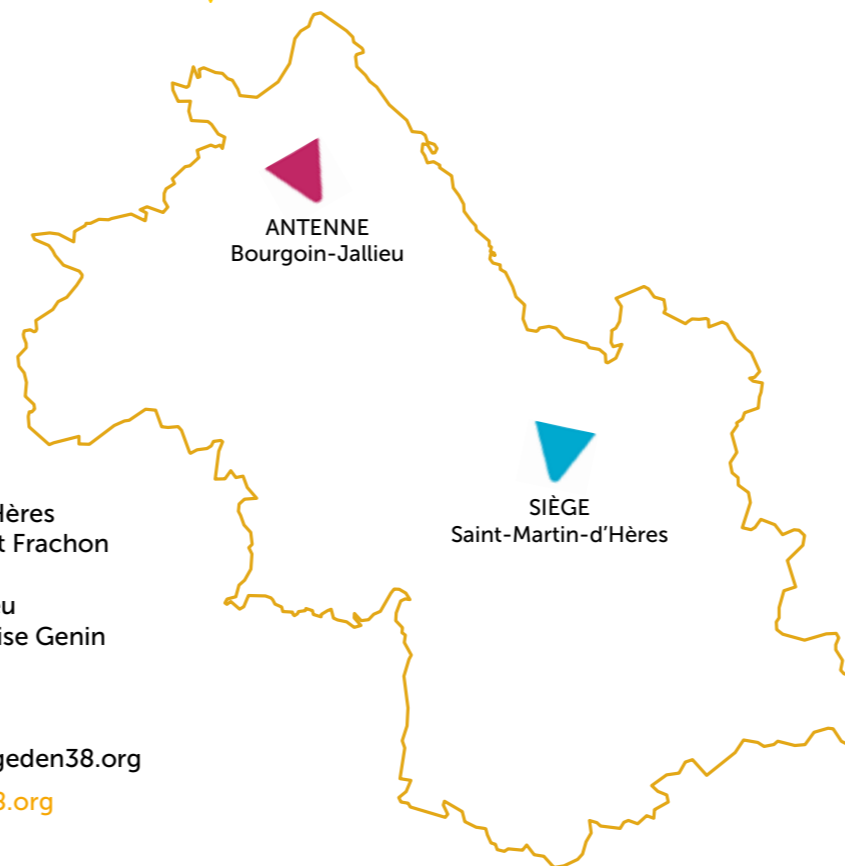


Notre rôle est de faciliter la rénovation énergétique des copropriétés en soutenant les copropriétaires ou les conseils syndicaux.

Nous vous accompagnons en :

- ▼ Répondant par téléphone ou en rendez-vous à vos questions d'ordre **techniques, réglementaires, organisationnelles**, mais aussi sur les aides **financières en copropriété**.
- ▼ Dans un second temps, en vous proposant un **accompagnement adapté à vos besoins**.

Ces conseils et accompagnements sont gratuits, neutres et indépendants.



▼ Saint Martin d'Hères
14, avenue Benoît Frachon

▼ Bourgoin-Jallieu
4, avenue Ambroise Genin

04 76 23 53 50
infoenergie@ageden38.org
www.ageden38.org

Conception graphique : Agence Un degré cinq - 2020 | Imprimé sur papier recyclé encres végétales par l'imprimerie Notre-Dame à Montbonnot-Saint-Martin | Crédits photos : Adobe Stock/zcool



COPROPRIÉTÉS,

MOBILISEZ vos copropriétaires

CONSULTEZ et trouvez des professionnels

RÉNOVEZ pour améliorer votre confort thermique



POURQUOI RÉNOVER VOTRE COPROPRIÉTÉ ? LES AVANTAGES

L'AGEDEN accompagne la rénovation énergétique des copropriétés et vous permet de bénéficier de :

▼ RÉDUCTION DE VOS CHARGES

Vos charges de copropriétés sont réduites et vos factures d'énergie allégées.

▼ AMÉLIORATION DE VOTRE CONFORT

Finies les fuites de chaleur et autres sensations de froid, la chaleur intense l'été et les courants d'air dans les communs.

▼ VALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE

Votre bien prend de la valeur grâce à la réhabilitation thermique. L'étiquette énergie est améliorée et la revente plus facile.

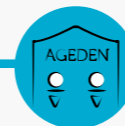
▼ LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Votre copropriété participe à la réduction des gaz à effet de serre et à la sobriété énergétique des bâtiments.

L'Isère compte plus de 10200 copropriétés. Elles ont un rôle primordial à jouer dans la massification de la rénovation énergétique.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT 3 ÉTAPES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES



Etape 1 : préparer le vote de maîtrise d'oeuvre en AG

- ▼ L'AGEDEN réalise une visite technique de votre copropriété, rédige un état des lieux et des recommandations de travaux.
- ▼ L'AGEDEN co-organise avec vous une réunion à destination de tous les copropriétaires afin de les informer de la démarche, de leur présenter l'état des lieux de l'immeuble et des travaux préconisés, ainsi que les enjeux d'une rénovation énergétique et les aides financières associées.

Etape 2 : consulter une maîtrise d'oeuvre en vue des travaux

- ▼ L'AGEDEN vous met à disposition des outils pour consulter les professionnels pertinents dans le cas de votre copropriété (liste de professionnels, cahier des charges type, ...)
- ▼ L'AGEDEN vous aide à analyser les devis reçus, et vous donne un avis neutre et indépendant

Etape 3 : déclencher le vote des travaux

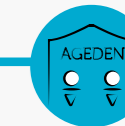
- ▼ L'AGEDEN analyse les devis en vérifiant que les critères techniques sont éligibles aux aides financières
- ▼ L'AGEDEN estime les aides financières pour des cas types (propriétaire bailleur, occupant selon les conditions de ressources)
- ▼ L'AGEDEN co-organise avec vous et le syndic une réunion à destination de tous les copropriétaires afin de leur présenter les différents scénarios de travaux, les aides financières mobiliables associées à ces scénarios, et les procédures à suivre pour en bénéficier.

Ces conseils et accompagnements sont gratuits, neutres et indépendants.

Vous accompagner dans le suivi de votre chantier et après : l'AGEDEN peut intervenir pendant et après les travaux.



L'AGEDEN propose des outils de sensibilisation et d'animation pour impulser des démarches en Isère, tout en assurant un service de conseil technique sur la rénovation.



LES OUTILS D'ANIMATION COMMENT MOBILISER VOS COPROPRIÉTAIRES ?

L'AGEDEN met à disposition des copropriétés qu'elle accompagne un certain nombre d'outils d'animation ou de sensibilisation :

▼ Visite de chantier / Retour d'expérience

Visite d'une copropriété en cours de rénovation ou déjà rénovée avec analyse des différents postes traités et des économies d'énergie réalisées. Témoignages de copropriétaires et/ou du syndic sur l'accompagnement et le déroulé des travaux.

▼ Réno Copro

MOOC (formation en ligne) composé de 4 modules sur la rénovation thermique en copropriété.

Gratuit pour les copropriétaires sur inscription.

▼ Soirée Thermographique

Présentation aux copropriétaires des clichés thermographiques du/des bâtiment/s afin de pointer visuellement les ponts thermiques et autres fuites de chaleur.

▼ Réunion sensibilisation rénovation

Réunion de 2h à destination des copropriétaires, afin de présenter les avantages de la rénovation thermique du bâtiment.